

UTILISEZ-VOUS L'APPLICATION MOBILE D'UNIPRIX ?



MON DOSSIER SANTÉ

Accédez sécuritairement à votre compte et à votre historique.



MES PRESCRIPTIONS

Effectuez facilement une demande de renouvellement de vos prescriptions ou soumettez vos nouvelles ordonnances en les prenant en photo.



CONSULTEZ LA CIRCULAIRE

Consultez la circulaire Uniprix selon votre position géographique.



TROUVEZ UNE SUCCURSALE

Trouvez vos succursales et sauvegardez-les dans vos favoris.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **



* Succursales participantes seulement. ** Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC. Apple et le logo Apple sont des marques de commerce déposées par Apple Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service déposée par Apple Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.

Les pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix** sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE UNE FOIS L'APPLI TÉLÉCHARGÉE ?

RIEN DE PLUS SIMPLE !

1. Cliquez sur « Accéder / Créer mon dossier » au centre de la page d'accueil, puis sélectionnez « Créer mon dossier ».
2. Choisissez un mot de passe et une question de sécurité.
3. Ajoutez vos informations personnelles, puis lisez et acceptez les termes et conditions.
4. Téléphonnez ou discutez avec votre pharmacien pour obtenir votre code d'accès temporaire qui permettra de lier votre dossier en pharmacie à votre dossier sur l'application mobile.
5. Si vous avez besoin d'assistance pour l'utilisation de la plate-forme, nous vous invitons à nous envoyer un courriel à service_clientele@uniprix.com.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **



* Succursales participantes seulement. ** Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC. Apple et le logo Apple sont des marques de commerce déposées par Apple Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service déposée par Apple Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.

Les pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**
sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.